



Albert Le Méro

D'un millénaire à l'autre



Récit d'une vie

Extraits sur sa vie professionnelle

Acteur du secteur social et médico-social

En fin de service militaire, je découvre une annonce d'emploi parue dans le bulletin des anciens élèves de l'IAE : le Centre Régional pour L'Enfance et l'Adolescence inadaptées (CREAI) à Rennes recherche un cadre de direction. Je me suis donc porté candidat.

Mr Jacques Guyomarc'h, le directeur, me reçut et me fit lire et commenter une épaisse revue de la fédération nationale des associations de sauvegarde de l'enfance sur les procédures et le suivi des projets de construction d'établissements.

Nous étions deux candidats pour un seul poste financé par l'État via le Service Régional de l'Action Sanitaire et Sociale (SRASS) ; qu'à cela ne tienne. Mr Guyomard ayant besoin de deux adjoints sollicite et obtient les subventions permettant la création d'un second poste. Me voilà donc recruté à titre temporaire en novembre et en CDI à partir du 1^{er} janvier 1970.

Après ma rencontre avec le directeur, j'ai fait celle du président, Mr Henri Joubrel. Cet avocat puis juge au tribunal de Vannes (d'où il était originaire) avait quitté ses fonctions pour se concentrer sur la situation de la jeunesse ; il fut secrétaire général des Éclaireurs de France puis fondateur et président de l'Association Internationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés (AIEJI). Écrivain et chroniqueur de renom, il était très rigoureux tant en matière de style que d'orthographe ; j'avais donc intérêt à lui présenter des rapports bien travaillés.

Mes attributions premières consistaient à animer l'équipe Technique du CREAI qui était de plus en plus sollicitée par des promoteurs de projets sociaux et médico-sociaux. Elle était composée de professionnels de ce secteur : trois médecins spécialistes des troubles comportementaux chez l'enfant et l'adolescent, un psychothérapeute, une assistante sociale, un directeur d'Institut Médico-Educatif (IME), un assistant social relevant de la Protection Judiciaire et la Justice (PJJ), un professeur spécialisé de l'Éducation Nationale ; cette équipe de base pouvait varier en fonction des sujets à traiter. Ceux-ci étaient très variés : des projets

de création de services ou d'établissements, des modifications de fonctionnement, de nouveaux schémas de fonctionnement. Ils faisaient l'objet de demandes d'avis de la part du SRASS ou des DASS- hormis celle de Cotes d'Armor avec laquelle les relations ont souvent été compliquées- ou de responsables associatifs.

Le plus souvent, les demandes étaient examinées sur place en présence des demandeurs et faisaient l'objet d'un rapport que j'étais chargé de rédiger avant l'avis final. Ce fut, pour moi, l'occasion de faire le tour de Bretagne du secteur social et médico-social et de rencontrer des personnalités du milieu et des élus locaux. Ces avis, au moins dans les années 1970, étaient recherchés dans la mesure où ils pouvaient constituer un avantage pour les porteurs de projet. Par ailleurs, j'étais souvent interpellé par les professionnels et sollicité pour me rendre dans leur établissement ou service, ce qui ne pouvait, évidemment se faire sans l'accord des responsables de ces institutions.

Mes secondes attributions visaient à organiser et animer les rencontres techniques ou thématiques dans les départements ; c'était l'occasion de mettre en place les délégations départementales du CREAI qui étaient, jusque-là dans les cartons. Cette activité était très

prenante dans la mesure où elle exigeait de fréquents déplacements dans la Région. A la demande des administrateurs ou de responsables d'établissements et services, j'organisais également- le plus souvent à Rennes- des réunions à thèmes sur les sujets qui les préoccupaient.

Ainsi, au début des années 1970, les orphelinats, le plus souvent tenus par des religieuses, ne répondaient plus aux exigences éducatives et pédagogiques qui évoluaient en fonction des recherches et de la formation des professionnels ni, souvent aux normes de sécurité de plus en plus drastiques. Les orphelinats avaient donc l'obligation d'évoluer mais aussi certains établissements éducatifs qui fonctionnaient en vase clos : il y avait, parfois nécessité de réduire ou même de fermer certains équipements pour mettre en place des petites unités ouvertes sur la vie du quartier et souvent plus gérables que les grosses institutions. Vinrent ensuite d'autres préoccupations tels que la prise en charge des enfants en situation de handicap mental et le développement des structures d'accueil adaptées (ces enfants étaient jusqu'au milieu des années 1960 hébergés dans les hôpitaux psychiatriques) Il fallut aussi penser au devenir de ces personnes à l'âge adulte et donc envisager la

création de Centres d'Aide par le Travail et de foyers d'hébergement.

Durant ces années, les idées ne manquaient pas pour créer de nouveaux types de services en milieu ordinaire : Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), services à domicile, équipes de prévention.... Bref, dans un contexte de prospérité nationale -les années dites glorieuses- et au cours desquelles les départements et l'État se sont engagés dans une politique sociale dynamique et un accroissement de leur financement, je participais à l'effervescence du secteur social et médico-social.

Ma troisième mission -mais non officialisée sur ma fiche de poste-consistait à participer à l'élaboration des dossiers de construction dont le CREAI était le commanditaire avec de nombreux interlocuteurs dont les architectes, et à suivre avec ce dernier l'avancement des travaux sur les chantiers. J'ai alors compris le motif pour lequel, lors de mon entretien de recrutement, j'avais eu à me plonger dans une revue et à commenter un texte relatif aux projets de construction.

Ainsi, trois projets sociaux ont été portés par le CREAI

1/ la reconstruction du Centre d'Observation et d'Orientation la Prévalaye à Rennes,

2/la construction de l'Institut des carrières sociales

3/ la construction d'un foyer à Pontivy

La reconstruction du Centre d'Observation de la Prévalaye.

Ce centre était situé au sud de Rennes dans des baraquements provisoires en bois construits par les Allemands. A l'ouverture de l'établissement, en octobre 1944, sous la direction de Jacques Guyomarc'h, des jeunes en errance du fait de la guerre étaient hébergés dans des conditions précaires. En 1945, le centre reçut l'habilitation officielle et le financement public pour jeunes confiés par les Tribunaux pour enfants relevant de la Cour d' Appel de Rennes; le texte décrit la population qui doit y être accueillie: «délinquants, vagabonds, correction paternelle, déchéance de la puissance paternelle (l'autorité des deux parents à égalité n'existait pas alors), enfants victimes, pupilles difficiles ou vicieux de L'Assistance Publique»; la mission confiée au centre était de faire le triage et l'orientation des

jeunes pour permettre aux juges de prendre les décisions appropriées. La reconstruction solide des baraquements en 1946 permit d'obtenir de meilleures conditions de vie de travail et de vie. Les encadrants étaient des hommes et des femmes socialement engagés dans le scoutisme et les chantiers de jeunesse pour adolescents en difficulté. Ils étaient peu préparés à des prises en charge aussi difficiles en l'absence de formation. Vers 1950, des écoles de formation d'éducateurs ont été créés avec l'agrément du Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Ces encadrants ont été parmi les premiers à suivre ces formations et de par leur expérience professionnelle sont devenus plus tard directeurs ou cadres dans les établissements sociaux.

Dans les années 1960 la renommée de la Prévalaye était telle que notre professeur à l'Université nous avait fait visiter l'établissement et participer aux réunions d'équipes. Pour ma part, j'ai connu la Prévalaye en 1964.

Dix années plus tard, les conditions d'hébergement ne répondant plus aux normes requises par la réglementation, le Creai décide du transfert de l'établissement aux « Rabinardières » à Saint Grégoire et de la construction de nouveaux bâtiments. J'ai donc été en charge de

ce projet dès mon recrutement. La construction du centre a nécessité deux ans de travaux avec réunions hebdomadaires en liaison avec l'architecte M. Chevalier, puis avec Mr Grimaud chargé de la reconstruction des dommages de guerre à la Direction de L'Équipement d'Ille et Vilaine. Ce fut une riche expérience dans le domaine de la construction.

Dans les années 1974/1975, une deuxième opération a été menée à Pontivy à savoir la construction d'un foyer en complément d'un centre existant à Rohan..Le sympathique directeur de cet établissement- Daniel Lomel - m'accompagnait parfois sur le chantier qui était de moindre importance. Chaque semaine, je me déplaçais à Pontivy pour les réunions de chantier.

Le troisième projet a concerné la fusion de quatre écoles de travailleurs sociaux de Rennes en un centre unique de formation dans le quartier de Rennes Ville-jean. Ce projet répondait aux objectifs de l'État visant une rationalisation des formations à savoir un tronc commun de formation et des enseignements spécifiques par spécialité.

M. Guyomarc'h promoteur de cette fusion crée l'Association pour la Préparation aux Carrières Sociales (APCS) en concertation avec les gestionnaires des

quatre centres existants : l'École d'éducateurs (CREAI), l'Institut Régional de Formation des Assistantes sociales (IRFAS), le Centre de Formation des animateurs sociaux (Les Amitiés Sociales) et le Centre de Formation des Conseillères en Économie sociale et familiale.

Une fois défini le tronc commun de formation ainsi que les programmes par spécialité, il a fallu traduire ce projet commun sur le plan architectural pour une capacité de plusieurs centaines d'étudiants : nombre et dimensions des salles de cours, amphis, etc. Ce fut un chantier très complexe conduit de manière étroite en collaboration avec l'architecte et les divers corps de métiers. La mise en place d'une régie permettant de diffuser des productions audio-visuelles dans différents locaux fut, notamment, l'objet de nombreux débats parfois très techniques. Le chantier a duré 3 années et l'Institut Régional du Travail Social-IRTS (aujourd'hui Askoria- Haute Ecole de Formation des Métiers de la Solidarité) ouvrit ses portes aux nouvelles promotions d'élèves en 1976.

Ma feuille de route faisait état de recherches et études à mener dans le domaine médico-social où j'avais, la plupart du temps, carte blanche pour répondre aux préoccupations des adhérents du CREAI.

Ces études portaient, en premier lieu, sur la situation des établissements et services de la région : leur répartition par secteur géographique et nature des handicaps, leurs taux d'occupation, l'analyse des zones en sureffectifs ou sous équipés, l'évolution des besoins et des orientations futures. Par ailleurs, les professionnels se trouvaient confrontés dans leurs pratiques quotidiennes à des difficultés communes et demandaient au CREAI de conduire des études thématiques telles que la prise en charge précoce des troubles comportementaux chez l'enfant, les fonctions du psychologue clinicien, la vie et le vieillissement des adultes en situation d'handicap mental, la formation pratique de éducateurs spécialisés...

Le CREAI était un creuset des réflexions et pratiques dans le secteur social, éducatif, médico-social que les professionnels et administrateurs partageaient. Les 15 années que j'y ai passé ont été enthousiasmantes et formatrices : j'ai découvert un milieu que je connaissais peu, mis à part mes visites au centre de la Prévalaye, des responsables associatifs et des professionnels engagés, la confrontation des pratiques et des idées ; j'ai contribué, à ma mesure, au décroisement des « chapelles »,

aux soutiens réciproques que chacun pouvait y trouver. Cette longue expérience devait ensuite me servir.

J'ai été amené à représenter le CREAI dans diverses instances soit publiques (suppléant à la Commission Régionale de l'Organisation Sanitaire et sociale-CROSS-réunions avec les services du Conseil Général...) soit associatives. (Notamment l'ADAPEI).

Comme j'étais connu dans le milieu professionnel, j'ai aussi été sollicité pour devenir membre de conseils d'administration d'associations. Ce fut d'abord l'Association « Gay fleuri » de St Georges de Reintembault (les réunions se tenaient d'ailleurs au CREAI, beaucoup d'administrateurs, habitant la région rennaise) qui accueillait des enfants et des adultes lourdement handicapés dans les années 1970. Dans les années 1980, j'ai participé à la création, à Rennes, de l'Association Médico- sociale de Bourg-l'Evêque pour la gestion de l'Institut Éducatif et Psychothérapeutique (itep) installé en premier lieu Rue Papu puis transféré plus tard dans des locaux neufs dans le quartier du Bas-Landry. C'est tout naturellement que les initiateurs du projet m'ont sollicité pour devenir l'un de leurs membres au conseil d'administration.

J'ai eu également à accompagner le démarrage de l'ITEP « Les Enfants au Pays » à Poligné près de Bain de Bretagne, mais je n'ai pas voulu m'investir davantage dans la gestion de cette structure en raison des contraintes de déplacement.

L'un des projets dans lequel, je me suis investi sur la durée est celui du Centre D'Aide par le Travail (CAT, aujourd'hui dénommé Etablissement et Service d'Aide par le travail ESAT) géré par l'Association Pour La Promotion des personnes Handicapées (APH) à Bréal sous Montfort. Ayant été l'un des membres de l'équipe fondatrice, j'ai suivi le développement de cette Association et participé aux décisions majeures en tant qu'administrateur et membre du bureau pendant près de 40 ans. En 2021, je continue à soutenir cette Association en qualité de membre tout en ayant mis fin à mes fonctions d'administrateur. Cet établissement a pris une ampleur inattendue car il avait inscrit dans son projet la formation éducative et professionnelle des personnes en situation de handicap, le retour ou l'accès en milieu ordinaire de travail et l'innovation permanente (Les jardins de Brocéliande haut lieu touristique du pays du même nom en sont un exemple).

Comme cela ne suffisait pas, j'ai créé avec des collègues, l'Entente Sportive des Travailleurs Sociaux (ESTS) dont j'ai été le président quelques années : nous avions une équipe de football inscrite en championnat corporatif et une équipe de volley féminine. J'ai abandonné l'équipage car l'investissement en temps devenait trop important et les équipes trop lourdes à gérer (absentéismes fréquents du fait des horaires atypiques des éducateurs d'internat, de difficultés à trouver des terrains ou salles d'entraînement, lavage des maillots de foot à la maison...)

Tout cet engagement professionnel ne m'a pas empêché de suivre des formations universitaires : Diplôme d'études Supérieures en psychopathologie en 1971 (aujourd'hui l'équivalent d'un master) puis une maîtrise en Travail Social en 1984.

Bien que le travail de réflexion, de recherche et de prospective connût un certain succès, la situation des CRÉAI, celle de Bretagne en particulier, fut remise en question vers les années 1980 du fait de la conjonction de plusieurs facteurs : les restrictions budgétaires de l'État, la décentralisation qui réorganisait les champs d'intervention de l'État et des Conseils généraux, ces derniers créant leurs propres services d'analyse des

besoins. La dualité des interventions du CREAI en qualité de gestionnaire d'établissements et services (8 au total) et organisme ayant des missions d'études et de conseils est remise en question. La primauté de la mission d'audit est retenue et une nouvelle association est créée pour gérer les établissements ce qui a eu pour effet d'amoindrir les ressources du CREAI (frais de siège). Ces changements me conduisaient à réfléchir à de nouvelles perspectives de carrière.

Dans ce contexte, je portai mon attention sur les offres d'emploi qui arrivaient au CREAI (qui avait développé son service d'offres et demandes d'emplois). L'une d'entre elles attira plus particulièrement mon attention : un poste de directeur était proposé par l'Association des amis et parents d'enfants inadaptés (ADAPEI) « les Papillons blancs » d'Ille et Vilaine pour un foyer pour travailleurs de Centre d'Aide par le Travail (CAT) et un foyer pour adultes lourdement handicapés. L'ouverture de cet établissement dont la construction s'achevait, était prévue au premier trimestre 1985 à l'Hermitage au nord de Rennes. J'ai donc posé ma candidature en octobre 1984 en concurrence avec plusieurs candidats dont quelques directeurs en poste que je connaissais.

Je fus reçu par un jury dont Mr Kervella, le président de la section rennaise de l'ADAPEI.

Ma candidature ayant été retenue pour ce poste de direction, je pris mes fonctions à l'ADAPEI le 18 février 1985 à mi-temps tout en continuant mes fonctions au CREAI qui ne voulait pas me lâcher si vite,

Du Foyer La Vaunoise de L'Hermitage au Centre d'Habitat Gwalarn

Mr Kervella souhaitait ouvrir le foyer « La Vaunoise » en mars, mais les services du Conseil Général n'avaient pas voté de crédits pour cette ouverture. La réaction de l'ADAPEI fût rapide : un dimanche matin, début mars, j'ai fait partie d'une expédition qui a conduit quelques administrateurs dont Mme Peltre, présidente départementale et Mr Kervella à la porte du château de Vitré - qui est aussi la mairie de la ville - jusqu'à ce que Le Maire, Mr Méhaignerie nous reçoive. Ce dernier, également président du Conseil Général subordonnait le démarrage de l'établissement à l'engagement de l'Assurance Maladie concernant la prise en charge des frais de fonctionnement de la partie médicalisée. La discussion fut fort vive et, bien qu'il n'ait eu aucune réponse sur le volet médical, et sans doute de guerre lasse, Mr Méhaignerie accepta un démarrage partiel le 2 mai 1985.

Dès lors, il me restait à recruter le personnel, réceptionner le mobilier et le matériel nécessaire et prépa-

rer l'ouverture. Je réunis l'ensemble des nouveaux salariés pour une prise de contact. Cette équipe, était composée pour partie de salariés du Centre le Rabinardières dont j'avais suivi le projet de reconstruction et qui était en phase de fermeture,

Bien que le chantier soit encore en cours de finition et que la livraison du mobilier se réalisait progressivement, les personnels ont commencé à nettoyer, ranger et installer ce qui avait été livré. Peu à peu, la vie s'est organisée avec l'arrivée des 35 premiers résidents (20 en foyer médicalisé et 15 en foyer de travailleurs de CAT)

Deux ans plus tard, l'extension du foyer médicalisé (30 places) a permis de renforcer l'équipe de direction par la création d'un poste de chef de service indispensable car il m'était impossible d'imaginer pouvoir continuer à assurer seul tous les jours de l'année la responsabilité d'un établissement accueillant 45 résidents et employant 40 salariés comme je l'avais fait jusqu'alors.

En 1990, 15 autres résidents sont accueillis au foyer de travailleurs.

Nouvelle étape en 1995 avec la dissolution de l'Association Les Ateliers Rennais et le transfert du patrimoine et des équipes éducatives à L'ADAPEI soit un foyer

d'hébergement de 30 places dans la commune voisine de Le Rheu et un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de 16 places. En me confiant la direction de ces nouveaux équipements et services, la capacité d'accueil globale de cet ensemble a triplée en dix ans passant de 35 à 106 places. Pour identifier cette structure, j'ai proposé de lui donner un nom breton compte tenu de sa localisation au nord-ouest de Rennes : désormais, ce serait le Centre d'Habitat GWALARN (vent de noroît).

En 1997, la commission de sécurité décide de l'inadaptation du foyer de Le Rheu avec les normes en vigueur et contraint l'ADAPEI à envisager une autre alternative.

Les administrateurs sont affectés par cette mesure en raison de la pénurie de places. Pour moi, cette décision offrait l'opportunité d'un nouvel élan pour concevoir un équipement en adéquation avec les évolutions éducatives et sociales.

Pour un accueil perenne, l'ADAPEI décide de la construction d'un nouveau foyer, au cœur de la ville de Le Rheu, en me confiant, la responsabilité de la définition du projet et le suivi du chantier depuis les premières études jusqu'à l'ouverture. Je ne voulais pas d'un immeuble avec des chambres, sanitaires et salles de bain communs mais d'une résidence où chacun devait avoir

son «chez soi» c'est-à-dire son studio équipé. Dès le début, les salariés ont été associés au projet grâce à la compréhension de l'architecte. Le nouveau foyer, dénommé «la Résidence la Colline » ouvert le 1^{er} février 2002 comportait trois maisons ordinaires pour 4 adultes chacune et 19 places en studios, l'ensemble complètement inséré dans un quartier tout neuf et intégré à la vie de la ville.

La vie d'un complexe résidentiel sur deux communes n'est pas un long fleuve tranquille quand il faut, avec le concours de mes deux adjoints (Jean Claude Le Dez et Anne Fougeray pour les deux derniers) assumer la responsabilité du fonctionnement d'une collectivité de 120 résidents, d'une équipe d'une centaine de salariés et la gestion d'un budget en conséquence. Il y eut des moments difficiles lorsque la santé et la sécurité des résidents étaient en jeu ; j'ai eu, notamment, à faire face à plusieurs décès, des accidents, des fugues, des violences... Il y eut aussi des épisodes de grèves nationales du secteur social et médico-social -grèves auxquelles participaient nombre de salariés - et en l'absence du personnel habituel, j'ai dû trouver les solutions permettant d'assurer un accompagnement sécuritaire des résidents présents ces jours-là.

Il y eut surtout, de nombreux moments heureux lors des événements festifs partagés avec les résidents et les salariés, les fêtes, les anniversaires. La bonne ambiance, pouvait virer facilement à la farce, le 1^{er} avril en particulier : une fois, les équipes éducatives avaient reproduit le fond d'une unité de vie et l'avait placé au milieu de cette unité de sorte que qu'elle semblait réduite de moitié : on me fit venir sous prétexte d'un problème important. L'illusion étant parfaite, le changement était déconcertant et je fus effectivement surpris mais, après quelques secondes, j'ai flairé la supercherie ; ce ne fut pas le cas pour Gérard, l'infirmier qui se trouva mal au point qu'il fallut l'allonger puis l'amener à l'infirmierie où il eut du mal à reprendre ses esprits ; il pensait être victime de délires. Une autre fois, ces mêmes salariés avaient placé devant la fenêtre de mon bureau un véhicule portant l'inscription « services vétérinaires » ; bien évidemment, je m'empressai de prévenir les cuisiniers qui se mirent à s'agiter en tous sens, rangeant les ustensiles, nettoyant ce qui pouvait l'être avec l'aide des agents de service. De mon côté, j'ai parcouru les locaux susceptibles d'intéresser les inspecteurs : rien, personne dans les parages ; j'ai donc été voir le véhicule, cause de toute cette agitation pour me rendre compte qu'il s'agissait bien d'une blague ; tout est bien quand

tout finit bien. Une autre fois, en rentrant sur le parking de l'établissement, que vois-je ? Un grand panneau portant l'inscription « Centre Médical Albert 1^{er} » suivi d'autres panneaux tels « urgence, médecine interne... ». Habitué aux blagues du 1^{er} avril, j'ai félicité les équipes éducatives pour leur inventivité. Aux vues de ces panneaux, l'ouvrier d'entretien, en fut profondément troublé : il arrive, furieux, dans mon bureau pour me dire qu'il se doutait bien que le foyer La Vaunoise était en difficulté financière et que ces panneaux en annonçaient donc le rachat par un groupe médical susceptible de le remettre à flot. Malgré mes explications, il eut du mal à se laisser convaincre ; aussi, ai-je envoyé quelques éducateurs lui expliquer la situation, et, je crois qu'il a gardé une dent contre ces professionnels vraiment trop farceurs.

La vie quotidienne était aussi remplie de petits gestes qui témoignaient de la joie de vivre de ces adultes qui pour certains d'entre eux présentaient des situations de très lourds handicaps. Mon bureau était toujours ouvert et les résidents comme les salariés n'hésitaient pas à y venir quand j'étais présent. Les familles avec lesquelles j'ai eu plaisir à travailler dans les conseils d'établissement de la Résidence La Colline ou de la Vaunoise

ont apporté leur part à l'édifice ; elles venaient souvent me voir soit pour solliciter des conseils, soit le plus souvent pour me saluer car elles savaient ma disponibilité.

Pour donner de la vie à ces structures, les équipes éducatives ont fait preuve d'une grande créativité : hors foyers, nombreux transferts en diverse régions de France ou à l'étranger, séjours de neige, en bord de mer, à la campagne; en interne, activités diversifiées tels la musique et la danse qui permettaient à ceux qui n'avaient pas la parole de s'exprimer, travaux manuels, activités artistiques...Ma préoccupation était aussi de favoriser l'ouverture sur la vie de la cité quel que soit le degré de handicap, ce qui fut facilité par l'accueil des habitants tant à l'Hermitage qu'à Le Rheu et par les bonnes relations entretenues avec les élus de ces deux communes.

Au cours de mes dernières années, l'Association a sollicité ma participation pour réfléchir à l'élaboration de nouveaux projets dans le cadre de commissions de travail : ont été successivement créés la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) à Chavagne pour des adultes polyhandicapés, le foyer de vie dans le quartier de la Poterie à Rennes pour des adultes plus autonomes et le foyer à Thorigné près de Betton.

J'estimais avoir bien mérité de prendre le large : après négociations avec mon employeur, je pouvais partir le devoir accompli, le 24 décembre 2003, tout en restant salarié jusqu'au 30 juin 2004 pour « solder » tous les congés que je n'avais pu prendre, et assister mon successeur le temps nécessaire.

J'ai donc organisé un premier rassemblement festif pour marquer mon départ, le 19 décembre 2003 auquel étaient invités, outre les résidents et les salariés, les familles et amis ; je comptais sur la présence d'une centaine d'invités mais ils furent plus du double présent pour entendre mon discours dans lequel je relatais mon parcours depuis l'ouverture de la Vaunoise avant de partager le cocktail préparé par le CAT de Le RHEU.



Toute ma petite famille était bien entendu présente : Marie France qui reçut un magnifique bouquet, Stéphane, Gwénaél, Tiphaine et Thierry étonnés de voir tant de monde et tous ces gestes d'amitiés pour mon départ ; l'événement fit, le lendemain, l'objet d'un article dans « Ouest France » comportant la photo de la famille Le Méro.

J'ai été particulièrement ému d'entendre, à cette occasion, nombres de témoignages de reconnaissance pour ma manière de diriger GWALARN avec humanité et at-

tachement aux résidents. Les équipes éducatives ne furent pas en reste car elles m'avaient réservées la surprise de m'offrir des tableaux et dessins réalisés par les résidents.

Le Comité d'entreprise a contribué financièrement à mon départ tout comme les familles de sorte que l'enveloppe allouée nous permirent, Marie France et moi de partir en vacances à La Réunion.

Au moment où j'écris ce texte, soit 18 ans après, je reste ému de tous les témoignages reçus des familles, des salariés et des personnalités publiques et à la lecture des nombreux courriers que j'ai reçu suite à ce que je nommerai une fête. J'ai tenu à les remercier soit de vive voix ou par courrier pour ces témoignages qui m'ont fait chaud au cœur,

Une autre manifestation de sympathie, plus protocolaire cette fois, fut organisée par l'ADAPEI le 4 février 2004 à la salle polyvalente à la Mairie de l'Hermitage. M. Claude Laurent, Secrétaire Général fit un discours mettant en exergue le rôle de la compagne qui a dû suppléer mon investissement professionnel :

« Nous ne pouvons pas oublier votre épouse qui a dû vous voir absent de longues soirées (réunions de travail, différentes réunions professionnelles mais aussi remplacement de salariés absents compte tenu de l'astreinte à laquelle vous étiez tenu) ; L'adage dit : derrière la réussite de chaque homme, il y a sans doute une femme qui sommeille et qui attend. »

Je souscris volontiers à ces paroles à la nuance près que mon épouse n'était pas du genre à attendre et sommeiller. Mon investissement et ma disponibilité aux résidents et aux associations ont été rendus possibles en raison de son dynamisme et de sa capacité à concilier du mieux possible sa vie professionnelle et la vie familiale avec nos trois enfants et nos parents qui avaient aussi eu besoin d'aides. Je ne saurai, d'ailleurs, jamais la remercier assez pour le soutien qu'elle m'a accordé pour me permettre d'assumer pendant près de vingt ans mes fonctions de directeur.

A mon Ami Yves
Compagnon de longue date
des personnes en
situation de handicap



Albert Le Méro a écrit en mai 2021 pour sa famille, le récit de sa vie, intitulé **"D'un millénaire à l'autre"**.
Il avait dédié un exemplaire à Yves Lapie. En accord avec sa famille,
le CNAHES diffuse la partie de son témoignage sur sa vie professionnelle qu'il avait intitulé :
« Acteur du secteur social et médico social ».